

Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

HARDIVILLERS EN VEXIN

Exploitant	M. Camille DESNOYELLE 2 rue du Bout des Jardins à (60240) HARDIVILLERS EN VEXIN Tel : 03.44.47.60.29
Localisation	Lieudit « La côte des Jomarins » - Parcelle cadastrée B n° 1
Autorisation	Arrêté Préfectoral du 15.01.2008
Durée d'exploitation	15 ans
Fin d'exploitation	2023
Capacité totale	38 400 Tonnes
Quantité admise annuellement	4 000 Tonnes
Nature des déchets	<ul style="list-style-type: none">▪ 17 01 01 : Bétons▪ 17.01.02 : Briques▪ 17 01 07 : Mélanges de bétons, briques, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses▪ 17 05 04 : Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses
Remise en état	Site mis en herbe (prairie) Site reboisé d'essences locales
Textes réglementaires	- Article L.541-30-1 du code de l'environnement. - arrêté du 7 novembre 2005 relatif à la déclaration annuelle - Arrêté du 28 octobre 2010 relatif aux installations de stockage de déchets inertes. - Décret du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestions des déchets. - Arrêté du 12 mars 2012 relatif au stockage des déchets d'amiante.

